



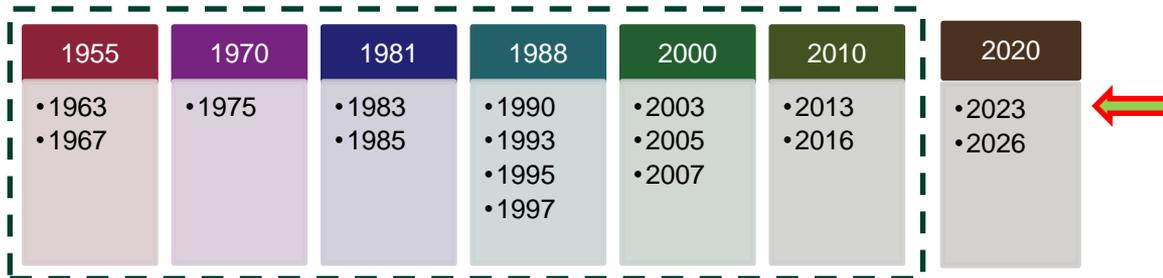
**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Enquête sur la structure des exploitations agricoles ESEA 2023
CNIS – Commission Entreprises et stratégies de marché
Avis d'opportunité -

Contexte

- Une série historique qui alterne recensements et enquêtes « structures »



Contexte

- Un cadre européen (règlement 2018/1091) fixe les dates et le contenu d'un cycle d'enquête

	2020	2023	2026
Données à collecter à chaque enquête	X	X	X
	X	X	X
	X	X	X
	X		X
Modules thématiques		X	
		X	
		X	
		X	
			X



Objectifs

- Mettre à jour des données collectées lors du recensement agricole de 2020
 - Surfaces cultivées
 - Cheptel
 - Main d'œuvre
 - Diversification
- Réactualiser des données ou en acquérir de nouvelles
 - Module verger (réactualisation d'ESEA 2016)
 - Module irrigation (acquisition de nouvelles données)
 - Module équipement (réactualisation d'ESEA 2013 + acquisition de nouvelles données)
 - Module pratiques culturales / surfaces d'intérêt écologique (réactualisation d'ESEA 2016 + acquisition de nouvelles données)

Caractéristiques principales

- Enquête régulière comportant des modules spécifiques
- Base de sondage interne mise à jour avec le recensement agricole 2020 et des sources administratives multiples : PAC, MSA, bases de données cheptel (BDNI, BDPorc, Ruchers...), casier viticole,...)
- Champ : exploitations agricoles (en production) dépassant certains seuils (surfaces minimales par culture, effectifs minimum d'animaux, ...)
- Précision imposée par le règlement européen → un échantillon autour de 70 000 unités

Méthodologie

- La base de sondage actualisée après le recensement de 2020 sera remise à jour avec des données administratives : ajout des unités nouvellement créées, cessations enregistrées par SIRENE.
- Echantillon tiré depuis notre base de sondage. Stratification basée sur les orientations technico-économiques, la production brute standard et la présence de vergers (pour répondre aux précisions des variables spécifiques)
- Collecte en face à face (CAPI) par des enquêteurs recrutés par les services régionaux du SSM Agriculture (y compris DOM)
- Validation à l'échelle régionale des questionnaires par des chargé(e)s d'enquête
- Validation, traitement des résultats et ajouts de données administratives en administration centrale (notamment PAC)
- Diffusion des données auprès d'Eurostat (pour le 31.12.2024 au plus tard), sur Agreste et sur le CASD.



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Merci pour votre attention